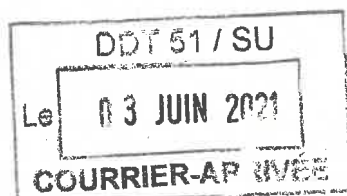




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation Territoriale de la Marne

Le Délégué Territorial de la Marne

Service émetteur :

Santé Environnement

A

Affaire suivie par :

Sébastien MATHERON

**Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires**

Service urbanisme

40 Boulevard Anatole France

51000 Châlons-en-Champagne

Courriel :

sebastien.matheron-bataille@ars.sante.fr

Tél : 03 26 66 77 04

A Châlons-en-Champagne, le **26 MAI 2021**

Nos réf : DT51/SE/FS/SM/2021-04394

Objet : Demande de Permis de Construire n° 051 300 21 B0002 déposée par la SA NEOEN, représentée par Monsieur Xavier BARBARO, pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol comprenant douze locaux techniques et deux locaux de stockage à cheval sur les communes de Isle-sur-Marne et de Orconte sis lieu-dit « Le Prieuré » et « Les Grosses Terres » à Orconte (51300).

Dans le prolongement de la demande citée en objet, j'ai l'honneur de vous informer des remarques suivantes.

Concernant la présence de captage AEP :

Le projet ne se situe dans aucun périmètre de protection de captage d'eau potable.

En conclusion, j'émet donc un avis favorable à cette demande, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées ci-dessus.

Pour la Directrice Générale de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est
et par délégation,
Pour le Délégué Territorial de la Marne
et par délégation,
L'Ingénieure du Génie Sanitaire


Fabienne SOURD

